



par chaque acteur. Cet effort crée les conditions de construction de la confiance ou de son renforcement progressif et facilite l'engagement de chacun (voir « Le contexte et la problématique » page 97).

Différentes illustrations de construction de règles sont présentées ci-après, sachant que chaque RAP doit trouver sa propre manière de les construire.

▮ La charte de travail

Peu de projets démarrent par la constitution d'une charte de travail. Le projet Innovation variétale chez le bananier plantain (Innobap) s'y est employé (voir encadré 11). Innobap est un réseau régional de plates-formes d'échanges pour améliorer l'identification des besoins des agriculteurs et la diffusion de nouvelles variétés de bananier et plantain en Afrique centrale et de l'Ouest.

Encadré 11. Un exemple de charte de travail : le projet Innobap

B. Lokossou, M. Lama, K. Tomekpe, C. Ngnigone, J. Lançon et H. Hocdé

Des équipes de recherche sur la banane de quatre pays africains francophones s'organisent pour monter un projet régional baptisé Innobap.

Dans un projet classique de recherche, l'atelier de lancement se focalise, parfois quasi exclusivement, sur les protocoles et les dispositifs expérimentaux. Dans chacun des quatre pays concernés, le noyau porteur du projet, composé de responsables d'organisations paysannes et d'un ou deux chercheurs, lui a donné une orientation totalement différente pour le centrer sur :

- l'élaboration de cahiers des charges pour l'évaluation variétale ;
- la formalisation des engagements des divers interlocuteurs ;
- la constitution d'un comité de gouvernance déterminant les règles de fonctionnement ;
- la définition de dispositifs d'expérimentation variétale (essais) soit en milieu contrôlé, soit chez les agriculteurs.

Cet ensemble dénommé « plate-forme » constitue un dispositif formel de concertation entre les utilisateurs et la recherche.

Les journées de l'atelier sont consacrées à la rédaction de la charte sur la base de ces éléments. En fin d'atelier, la charte est datée et signée par les membres du comité de pilotage.

Indéniablement, démarrer un projet par la formalisation des engagements est une innovation de taille. L'application des engagements pris n'en est pas pour autant automatique.

L'expérience montre tout l'intérêt pour les équipes de prendre le temps nécessaire pour définir leur mode de travail et les conditions